

# Sport à Strasbourg

2024-2025

## ACTIVITÉS

Reprise la semaine  
du 16 septembre

# pour adultes



## Yoga et yin yoga

## Pilates



## Gymnastique

## STAGES

Renseignements :

☎ 03 88 21 13 80

@ sections@agf67.fr

🌐 www.agf67.fr

f AGF - Association Générale des Familles

# Pilates



- Tous niveaux -

Salle St Joseph  
53 rue St Urbain  
Strasbourg Neudorf

• Mardi de 9h à 10h

**Tarif : 180€**



- Intermédiaire / avancé -

Gymnase de l'École de la Musau  
(en face du collège Louise Weiss)  
Rue Ste Aloyse  
Strasbourg Neudorf

• Mercredi de 19h à 20h

**Tarif : 180€**

## Gymnastique



Salle St Joseph  
53 rue St Urbain  
Strasbourg Neudorf

• Jeudi de 9h à 10h

**Tarif : 152€**



**Nouveau !**

## Gymnastique - Pilates



Centre «la rencontre»  
20 rue de la Charité  
Strasbourg Neudorf

• Mardi de 14h30 à 15h30

**Tarif : 170€**

# Yoga et yin yoga



- Tous niveaux -

Ecole Ste Madeleine  
2 place Ste Madeleine  
Strasbourg

**Yoga :**

- Mardi de 18h20 à 19h35  
et de 19h45 à 21h00
- Jeudi de 18h20 à 19h35

**Yin Yoga :**

- Jeudi de 19h45 à 21h00

**Tarif : 230€**

## STAGES



Association Générale des Familles  
11 rue du Verdon - Strasbourg

**Samedi 8 février 2025 de 15h à 18h**

- « Hanche et yoga »

**Tarif : 40€**



**Nouveau !**

**Samedi 21 juin 2025 (Modalités et tarifs sur la plaquette dédiée)**

- Les rencontres du yoga, organisées par Maïté et Violaine en plein air avec au programme : hatha raja yoga, pranayama, marche méditative, mantra et yoga du son.



# Renseignements et inscriptions



11, rue du Verdon 67100 - Strasbourg  
03 88 21 13 80 ou 03 88 21 13 68  
sections@agf67.fr

- **Important** : pour les activités sportives, chaque participant devra se munir de son propre tapis de sol.
- Pour toute pratique sportive, un certificat médical sera demandé. L'adhésion à l'AGF est obligatoire. La cotisation annuelle s'élève à 24€ pour toute une famille (foyer fiscal); elle ouvre droit à une déduction fiscale. Le chèque pour la cotisation doit être fait séparément.
- Les tarifs s'entendent hors cotisation AGF et couvrent 30 séances à compter de septembre 2024.
- Les coupons-sport ANCV ou chèques vacances sont acceptés suivant les règles en vigueur et uniquement pour le règlement de la participation à l'activité.

Pour ses activités, l'AGF a souscrit une assurance « responsabilité civile », toutefois chaque participant doit s'assurer qu'il est bien couvert par sa responsabilité civile personnelle.

[www.agf67.fr](http://www.agf67.fr)



L'AGF c'est surtout :



2 232  
familles  
membres



une présence dans  
110 communes  
du département



679  
bénévoles



438  
salariés



3 323  
places d'accueil  
pour l'enfant

Une écoute et un accompagnement au quotidien !